



*MRC de*  
***L'Islet***

---

# **Fonds de développement des territoires**

---

**Rapport d'activité**  
**2018 / 2019**

---

Septembre 2019

## **1.** **INTRODUCTION**

---

Le Fonds de développement des territoires est une mesure par laquelle le gouvernement du Québec confie à chacune des MRC une enveloppe financière pour lui permettre d'investir dans des mesures structurantes et adaptées pour son territoire, notamment dans les domaines suivants :

- La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement;
- Le soutien au développement rural.

Pour 2018-2019, l'enveloppe du Fonds de développement des territoires confiée à la MRC de L'Islet est de 941 376 \$.

## **2.** **LES PRIORITÉS 2018 / 2019**

---

Pour l'année 2018/2019, le conseil de la MRC a déterminé que ses priorités seraient les suivantes :

- Le support aux projets structurants
- Le support au développement économique et à l'entrepreneuriat
- Le support à l'industrie touristique
- Les partenariats avec la Chaudière-Appalaches
- La coordination d'initiatives pilotées par la MRC
- Le support aux communautés locales

### 3. LE SUPPORT AUX PROJETS STRUCTURANTS

---

La MRC consacre une part de l'enveloppe du FDT pour soutenir financièrement des initiatives structurantes du milieu qui :

- Agissent sur la démographie de la région de L'Islet ou contribuent à accroître la capacité d'attraction de la population, notamment des jeunes et des travailleurs;
- Permettent aux collectivités de s'adapter au vieillissement de la population;
- Ont une influence sur la capacité individuelle et collective d'agir (empowerment) sur son développement, particulièrement en ce qui concerne le renforcement des compétences;
- Appuient les efforts concertés des entreprises pour améliorer leur compétitivité, notamment dans les démarches de recrutement de main-d'œuvre et de commercialisation;
- Encouragent la diversification économique, la relance des activités économiques des municipalités plus fragiles ou le renforcement des secteurs piliers que sont le manufacturier, les activités forestières, l'agriculture et le tourisme;
- Contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de la population;
- Favorisent la mise en commun de l'offre municipale pour maintenir ou améliorer les services à la population ou faire diminuer les coûts de ceux-ci.

Au cours de l'année 2018-2019, par le FDT, la MRC a apporté son soutien à 14 nouveaux projets structurants représentant une contribution globale de 320 388 \$ sur des investissements totalisant près de 1,6 M\$. De plus, au cours de l'année, le conseil a fait des offres de financement à deux projets pour une contribution totale de 70 000 \$ et générant des investissements globaux de 800 000 \$. Compte tenu que la convention d'aide n'était pas signée au 31 mars 2019, ces contributions ne figurent pas dans les engagements confirmés de la MRC.

La liste des projets soutenus dans le cadre du volet soutien aux projets structurants du Fonds de développement des territoires se retrouve dans le tableau suivant.

Promoteur	Titre du projet	Coût de projet	Aide du FDT
Municipalité de Tourville	Projet de mise aux normes des salles communautaires	75 307 \$	21 423 \$
Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies	Diagnostic des capacités de production de farine	13 497 \$	7 200 \$
Club de Motoneige de la Côte-du-Sud (327-3)	Projet Rang Lafontaine et M. Chouinard	8 280 \$	4 968 \$
Coopérative Saute-Mouton	Projet de réaménagement et modernisation	10 000 \$	3 000 \$
SODISPA	Motel industriel	536 601 \$	35 000 \$
SODISPA	Achat d'un bâtiment pour un service de garderie atypique	269 000 \$	35 000 \$
Municipalité de Sainte-Félicité	Parcours des sept nains	40 000 \$	15 000 \$
Municipalité de Saint-Marcel	Étude de marché et analyse de rentabilité	5 775 \$	3 465 \$
Musée de la mémoire vivante	La tour de l'innovation	300 000 \$	35 000 \$
Municipalité de Saint-Marcel	Mise en valeur de la forêt ancienne du Ruisseau-Hamon	66 000 \$	35 000 \$
Musée maritime du Québec	Ancrage territorial - phase pilote	36 328 \$	14 415 \$
Municipalité de Saint-Aubert	Station de lavage et accès au lac Trois Saumons	83 722 \$	12 917 \$
Les municipalités de la MRC de L'Islet	Mise à niveau des infrastructures - Internet régional	95 000 \$	95 000 \$
CJE de la MRC de L'Islet	Place aux jeunes 2018-2019	56 000 \$	3 000 \$
		<b>1 595 510 \$</b>	<b>320 388 \$</b>

#### 4. LE SUPPORT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'ENTREPRENEURIAT

La MRC de L'Islet soutient le développement de son territoire soit en appuyant les entreprises à toutes les phases de leur développement ou encore en mettant de l'avant ou en accompagnant des initiatives qui renforcent l'économie de la région.

De manière plus précise, l'aide aux entreprises se traduit de la manière suivante :

- Accompagner les entreprises dans leur développement;
- Appuyer les entrepreneur(e)s dans le renforcement des connaissances et compétences entrepreneuriales;
- Accompagner les entrepreneur(e)s dans leurs prévisions financières;
- Supporter les entreprises dans la détermination de leurs prévisions financières et dans la recherche de financement.

Depuis 2015, la MRC de L'Islet confiait au CLD de L'Islet le mandat de coordonner le soutien aux entreprises. Toutefois, la MRC a pris la décision d'intégrer, à l'intérieur de sa structure administrative, les responsabilités de développement économique, auparavant dispensées par le CLD de L'Islet. C'est à partir du début du mois d'août 2018 que les trois professionnels constituant l'équipe du développement ont commencé leurs interventions terrain. Entre le 1<sup>er</sup> août 2018 et le 31 mars 2019, la direction du développement économique est intervenue dans 131 dossiers, participant à la création de 8 emplois et à la consolidation de 50 autres. La MRC a amélioré son coffre à outils financier en établissant, d'une part, un partenariat avec le Fonds de Solidarité FTQ. Ce partenariat ajoute 900 000 \$ à l'offre de financement auprès des entreprises locales. D'autre part, un nouveau fonds a été créé, le Fonds Études et Projets spéciaux, qui permet de financer différents types d'études stratégiques et d'autres projets qui trouveraient difficilement du financement ailleurs. La MRC est intervenue financièrement dans les projets d'affaires par l'entremise de deux fonds : le FLI/FLS (Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité) pour un montant de 255 000 \$ dans quatre entreprises et par le FEPS (Fonds Études et projets spéciaux) pour un montant de 51 980 \$. L'ensemble de ces projets ont généré des investissements globaux de 7 060 553 \$.

La direction du développement économique s'est efforcée, de plus, à créer des lieux de réflexion et de réseautage auprès de la communauté d'affaires. Tout d'abord, elle a initié une démarche de planification stratégique regroupant des intervenants des six principaux secteurs économiques du territoire. Un comité stratégique regroupant les 12 principaux employeurs de la MRC a été formé, un réseau des responsables de la gestion des ressources humaines a été mis sur pied afin d'aborder et trouver des solutions à la pénurie généralisée de main-d'œuvre et, finalement, un comité de travail sur le développement des parcs industriels a débuté ses travaux durant la période.

Pour 2018-2019, la MRC a consacré près de 118 000 \$ du Fonds de développement des territoires pour ce volet en plus des sommes provenant des quotes-parts des municipalités.

## **5. LE SUPPORT À L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**

---

La région de L'Islet a une forte tradition touristique et souhaite continuer à générer de l'économie à partir de cet important secteur d'activité, créateur de richesse et d'emplois. Pour faire la promotion de la région, l'accueil des touristes ainsi que pour structurer l'offre touristique, la MRC de L'Islet a investi, par le FDT, une somme de 168 601 \$ couvrant essentiellement le fonctionnement de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019. L'Office s'occupe notamment :

- De l'accueil en gérant les deux bureaux d'information touristique;
- De la promotion des attraits de la région de L'Islet;
- D'appuyer la structuration de l'offre touristique;
- De faire de la veille et de l'analyse stratégique.

Par ailleurs, visant une harmonisation des efforts de promotion de la région, la MRC de L'Islet a accordé la somme de 15 000 \$ à l'Office pour se doter d'une nouvelle image de marque «Destination L'Islet».

## **6. LES PARTENARIATS AVEC LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

---

Avec son mandat en matière de développement local et régional qui lui est confié par le gouvernement du Québec, la MRC de L'Islet participe à diverses initiatives partenariales avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches. Il s'agit, dans plusieurs cas, de mesures permettant de se donner collectivement des moyens plus grands, qu'isolée, la MRC de L'Islet ne pourrait se donner. Il est à noter que plusieurs de ces projets sont soutenus également par le Fonds d'appui au rayonnement des régions.

Les ententes signées les années précédentes, mais toujours en vigueur, sont les suivantes :

- Pour maintenir et accroître les retombées de l'agroalimentaire, la MRC a adhéré à l'entente sectorielle en bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches avec les autres MRC de la région administrative, le MAPAQ et l'UPA. L'entente assure le fonctionnement de la Table agroalimentaire Chaudière-Appalaches qui contribue à promouvoir le développement de cette industrie, notamment dans la structuration de la commercialisation des produits. L'entente est valide jusqu'en 2021.
- L'entrepreneuriat collectif est une forme d'entrepreneuriat importante pour la région de L'Islet et qui peut être une avenue pour l'émergence de projets en l'absence d'entrepreneur(e)s privé(e)s. Pour favoriser son essor, la MRC de L'Islet s'est associée avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches pour soutenir financièrement la Table régionale d'économie sociale de la Chaudière-Appalaches (TRESKA) dont le mandat est de promouvoir et de soutenir le développement de l'entrepreneuriat collectif. L'entente régionale se termine en 2020.
- Soucieuse de soutenir la création artistique sur son territoire, la MRC de L'Islet s'est jointe à la Ville de Lévis, au Conseil régional de la culture de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches ainsi qu'au Conseil des arts et des lettres du Québec pour mettre en place un fonds pour appuyer les artistes et organismes provenant des territoires de L'Islet et Lévis. L'entente se termine en 2019.

Au cours de l'année, la MRC de L'Islet a ajouté ou renouvelé quatre nouveaux projets avec les autres MRC de la Chaudière-Appalaches pour un engagement de plus de 32 000 \$. Ces ententes sont les suivantes :

- Depuis 2016, la MRC de L'Islet rejoint les huit autres MRC de la Chaudière-Appalaches au sein de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA). Cette organisation vise notamment à faire la promotion des intérêts de la Chaudière-Appalaches auprès des paliers gouvernementaux supérieurs. L'adhésion à la TREMCA est valide pour une seule année.
- L'accès aux terres est un enjeu prioritaire identifié notamment au *Plan de développement de la zone agricole de la MRC de L'Islet*. C'est dans cette perspective que la MRC de L'Islet a piloté les démarches visant à déployer le projet ARTERRE dans la Chaudière-Appalaches visant à supporter les démarches de ceux qui désirent vendre leur propriété et celles de potentiels acheteurs. Le projet est d'une durée de trois ans.
- La MRC de L'Islet s'est associée aux autres MRC de la Chaudière-Appalaches pour réaliser une étude visant à déployer dans la région des grands sentiers touristiques axés sur les randonnées pédestres ou à vélo.
- Voulant réduire la matière étant enfouie et créer davantage d'économie liée à une revalorisation de cette matière, la MRC de L'Islet s'est liée avec la MRC de Montmagny pour favoriser la symbiose industrielle sur leur territoire. Concrètement, une chargée de projet tente d'explorer de nouveaux débouchés pour la matière des entreprises devant se rendre à l'enfouissement.

## 7.

### LA COORDINATION D'INITIATIVES PILOTÉES PAR LA MRC

---

La MRC de L'Islet souhaite assurer son rôle de leader dans le développement de son territoire. Pour y arriver, elle mène différentes initiatives visant à mettre en valeur le potentiel de son territoire et des gens qui y habitent.

En plus des initiatives débutées dans les années précédentes, la MRC a ajouté ou renouvelé les projets suivants :

- D'abord, la MRC a poursuivi sa stratégie «Région L'Islet, pour y vivre et y travailler» visant à promouvoir le sentiment d'appartenance, à faciliter l'attraction de travailleurs(euses) et à mieux positionner la MRC comme destination pour de nouveaux résidents.
- En lien avec les orientations de son Plan de développement de la zone agricole, la MRC de L'Islet s'est engagée à dresser un inventaire du patrimoine bâti et à

produire un guide pour appuyer les propriétaires de résidences d'intérêt du territoire.

- Après s'être dotée d'un diagnostic en matière de criminalité, la MRC a mis en branle le projet *Vigilance* qui consiste à structurer un réseau d'intervenants qui viendrait en support aux personnes vulnérables. Le projet a reçu une aide du ministère de la Sécurité publique reconnaissant l'aspect novateur du projet.
- Faisant suite à l'adoption de sa Politique jeunesse, la MRC de L'Islet a poursuivi sa volonté de renforcer l'attractivité du territoire pour les moins de 35 ans en développant le projet *Culture jeunesse* qui vise à mettre en valeur les jeunes de la région et à créer des outils pour les municipalités pour mieux prendre en compte les préoccupations des jeunes dans leurs actions.
- La MRC de L'Islet a créé un service d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, notamment les immigrants. Ce service est dédié aux personnes voulant s'établir, ou nouvellement arrivées, en plus d'offrir un soutien aux entreprises dans leurs démarches d'accueil de nouveaux travailleurs. Ensuite, la MRC fait de la formation pour les organismes et les municipalités pour les aider dans la compréhension des besoins des nouveaux arrivants et pour rendre la région plus accueillante. Finalement, des activités sociales sont réalisées pour faciliter leur intégration.

## 8. LE SUPPORT AUX COMMUNAUTÉS LOCALES

La MRC de L'Islet soutient les initiatives du milieu contribuant au développement local. L'agent de développement est chargé d'accompagner les municipalités et les promoteurs dans la définition, l'élaboration et la réalisation de leurs projets. L'agent de développement a notamment collaboré aux projets suivants :

Saint-Marcel	▪ Accompagner la municipalité dans l'élaboration d'un projet d'achat d'un marché de proximité.
Sainte-Louise	▪ Accompagnement de l'organisme Marché aux Caissons dans la mise au niveau de la gestion des opérations et la gouvernance.
Saint-Cyrille-de-Lessard	▪ Soutien à la recherche de financement pour la rénovation d'infrastructure municipale.
Municipalités de la MRC	▪ Transferts d'informations spécifiques aux municipalités pour la réalisation de projets et d'opportunités de développement.

L'agent est également responsable du volet de soutien aux projets structurants. À ce titre, il fait la promotion de ce fonds, accompagne les promoteurs et coordonne le comité d'analyse qui a le mandat de soumettre ses recommandations au conseil de la MRC sur les projets déposés.



L'agent a aussi le mandat de la réalisation de la Politique jeunesse de la MRC et de la mise en œuvre du plan d'action. De plus, l'agent pilote la réalisation du projet Culture jeunesse et Expérience L'Islet, financé par le Secrétariat à la jeunesse du Québec. Il est aussi en charge de la réalisation de la première Politique culturelle de la MRC.

Par ailleurs, l'agent pilote ou collabore à différents dossiers de concertation menés par la MRC et présentés à la section précédente. L'agent de développement a aussi collaboré aux dossiers suivants :

- Table de développement social;
- Comité ad hoc, partenaires engagés pour le développement de la jeunesse des MRC de Montmagny et de L'Islet / Fondation Lucie et André Chagnon;
- Table des agents de développement ruraux de Chaudière-Appalaches;
- Comité de travail pour la concertation des professionnels en développement des milieux de vie dans Chaudière-Appalaches;
- Table des agents culturels de Chaudière-Appalaches;
- Comité de travail pour l'élaboration d'un projet culturel Chaudière-Appalaches avec le ministère de la Culture et des Communications.

## 9.

### LA GESTION DU FDT DANS LA MRC DE L'ISLET

---

Les décisions d'investissement au Fonds de développement des territoires pour la région de L'Islet sont prises par le conseil de la MRC. Toutefois, pour l'accompagner dans la gestion du FDT, la MRC a mis en place un comité d'analyse chargé de lui recommander les projets soumis au volet soutien aux projets structurants.

## 10. DONNÉES FINANCIÈRES

---

Enveloppe annuelle 2018-2019 accordée par le MAMH	941 376 \$
Somme des engagements pris des années antérieures ayant un impact sur l'enveloppe 2018-2019	26 052 \$
<b>Enveloppe disponible pour de nouveaux engagements en 2018-2019</b>	<b>915 324 \$</b>
<hr/>	
<b>Engagements financiers réalisés en 2018-2019</b>	
Soutien aux projets structurants	320 388 \$
Soutien à l'entrepreneuriat	117 984 \$
Support à l'industrie touristique	183 601 \$
Partenariat régionaux (Chaudière-Appalaches)	32 283 \$
Projets de développement de la MRC de L'Islet	134 672 \$
Support au développement des collectivités	41 639 \$
	<hr/>
	<b>830 567 \$</b>
<hr/>	
<b>Solde non engagé et reporté à l'enveloppe 2019-2020</b>	<b>84 857 \$*</b>
<hr/>	

\*Tient compte des sommes libérées en cours d'année.

2019-09-04

(N:\Sessions\Rep2019\Doc conseil\2019-09-09\Point 6.3 - FDT-Rapport d'activité 2018-2019.docx)